

# réserve naturelle de Jebel El Ghorra

Superficie : 2539ha

**Faune :**

Pour la faune et parmi les mammifères on peut signaler la présence des espèces suivantes : le cerf de Berbérie, l'hyène, le sanglier, le chacal, le renard, le porc-épic, la mangouste, le lièvre et le serval (disparu et reintroduit très rare).

Parmi les espèces les plus caractéristiques de l'avifaune on peut citer :

L'épervier d'Europe, l'aigle botté, la buse féroce, le faucon pèlerin, le faucon crécerelle, le circaète Jean le blanc, rapaces peuplant particulièrement le site de Kell Ensour.

**[Situation géographique]**

Elle est située à l'extrême Ouest de la Tunisie, limitée par la frontière tuniso-algérienne.

Elle constitue le plus haut sommet de la Kroumirie (1250 m) et la zone la plus arrosée de toute la Tunisie.

**[Statut juridique]**

Sur proposition du Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche la réserve naturelle de Jebel El Ghorra est créée par Décret N°2010-1697 du 5 juillet 2010.

**[Division administrative]**

Administrativement, elle est rattachée au gouvernorat de Jendouba, délégation de Ghadimaou.

**[Justification de création]**

Préserver les espèces végétales spontanées endémiques ou rares menacées d'extinction dont le Houx, le Micocoulier, le Laurier sauce, le Chêne ifares et les espèces disparues depuis longtemps et réintroduites comme le Cèdre de l'Atlas et le Sapin de Numidie.

Sa richesse biologique fait de cette réserve un site de grand intérêt pour la recherche scientifique.

**[Bioclimat]**

La réserve est située dans l'étage bioclimatique humide à hiver frais.

**[Caractéristiques écologiques]****Flore :**

Du point de vue floristique l'aire héberge le houx, le laurier sauce, le chêne ifares et le micocoulier, représentant des espèces endémiques ou rares en Tunisie. Du point de vue phytosociologique, les groupements présents dans l'aire envisagée sont les suivants :

- Groupement à *Laurus nobilis* et *Celtis australis* El Hamrouni en 2003,
- auquel se rattache le sous-groupement à *Crataegus monogyna* et *Hedera helix*,
- Groupement à *Quercus canariensis* et *Ilex aquifolium* qui possède deux sous-groupements, l'un sylvatique à *Quercus ifares*, l'autre, une ripisylve à *Salix pedicellata*
- Les formations à chêne liège s'encartent dans le *Cytiso villosi* Quercetum suberic [Br-B] 1950] - Aea 1978.

